



2184 - l'usage de tambours pour annoncer la prière

question

Question : Dans certaines mosquées des Philippines et ailleurs, on utilise des tambours pour appeler à la prière avant de procéder à l'adhan ? Est-ce cela est permis en Islam ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

L'usage des tambours et d'autres instruments de divertissement pour informer les gens de l'entrée de l'heure de la prière ou de l'approche de cette heure n'est permis. Mieux, c'est une innovation interdite. Ce qu'il faut c'est de se contenter de l'adhan légal, car il a été rapporté de façon sûre que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **Quiconque introduit dans notre affaire ce qui n'en fait pas partie se le verra rejeté** . (Rapporté par al-Boukhari et Mouslim) Al-Irbadh Ibn Saria (P.A.a) a dit : « Le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) nous fit un touchant sermon qui laissa sur nos cœurs une impression si forte que nos yeux débordèrent de larmes et nous lui dîmes : ô Messenger d'Allah ; on dirait un sermon d'adieu ! Fais-nous des recommandations. Il dit : **Je vous recommande la crainte d'Allah et l'obéissance, même si vous aviez pour chef un esclave abyssien. En vérité, celui d'entre vous qui vivra longtemps verra de fréquentes divergences. Demeurez attachés à ma sunna et à celle des califes bien guidés, mordez-y avec vos dents molaires et évitez surtout les pratiques innovées. Car toute innovation est une aberration** (rapporté par Abou Dawoud et at-Tarmidhi et celui-ci le qualifie de hadith beau et authentique)

Avis de la Commission Permanente.

Souvenons-nous du hadith d'Abi Oumayr Ibn Ans (rapporté par Abou Dawoud, 420 voir question 9476). C'est un hadith authentique. Si le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) rejeta ainsi corne et cloche, comment des musulmans peuvent-ils accepter des tambours alors qu'Allah leur y



a substituer l'adhan ? Allah le sait mieux.